

## Protocole mis en œuvre pour la saison 2020-2021 à la SAE Jean Moulin

**L'accueil des participants donnera lieu à un exposé des règles à respecter incluant les gestes barrières.**

### **Dans le gymnase :**

- Port du masque obligatoire
- Utilisation du gel hydroalcoolique mis à notre disposition à l'entrée
- Respect du sens de circulation
- Respect de la distanciation d'au moins 1m entre chaque personne
- Les vestiaires seront probablement fermés, s'adapter en conséquence (arriver déjà habillé en tenue de sport)

### **Pour l'activité escalade :**

#### **- Règles générales :**

- Le nombre maximal de participants est fixé à 30 par séance, auxquels s'ajouteront les encadrés
- Les baudriers et dégaines seront divisés en 3 sacs :
  - Un sac de baudriers enfants de moins de 11 ans
  - Un sac de baudriers ados/adultes avec dégaines bleues
  - Un sac de baudriers ados/adultes avec dégaines à mousquetons dorésLes sacs de baudriers/dégaines ados/adultes seront utilisés alternativement à chaque séance : respect de 72h entre deux utilisations (non transmission du virus).
- Les descendeurs (systèmes d'assurage) seront désinfectés en début et fin de séance. Ils ne seront pas échangés en cours de séance
- Les longes sont limitées aux seuls grimpeurs en tête (ados/adultes) et sont laissées sur le baudrier
- Le référent de séance veillera à nommer un référent Covid qui lui-même veillera au respect de ce protocole tout au long de la séance. A défaut, le référent de séance portera cette responsabilité.

#### **- Avant de me rendre à la séance :**

- Si je suis fatigué, si je tousse, je renonce à ma séance d'escalade.
- J'informe le Président du DAHU 91 en cas de maladie si je suis allé grimper sur la SAE les jours précédents

#### **- Pendant la séance :**

- Tout participant doit indiquer son nom en début de séance dans le cahier de présence
- Tout participant doit avoir un flacon personnel de gel hydroalcoolique
- Utilisation du gel hydroalcoolique pour le grimpeur et l'assureur avant et après chaque grimpe
- Port du masque obligatoire en bas de mur pour tout participant dont l'âge  $\geq$  11 ans
- Seul le grimpeur peut retirer son masque mais il doit en avoir un dispo remis dès la fin de grimpe de la voie
- Le grimpeur en tête ne met pas la corde entre ses dents avant de la clipper